

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

145317

Déclaration de Maladie

M22- 0039692

Cadre réservé à l'adhérent(e)  
Matricole : 08153

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUZOUI FAKHREDDINE

Date de naissance : 17/10/1968

Adresse : 32, RUE EL BANAFSAY - APT 30 -

BEN JDAIA - 20140 - CASABLANCA

Tél. : 06 66 24 35 74 Total des frais engagés :

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Dr. SOFIA SEFRICUI CHAOUI  
Dermato - Vénérologue  
196, Avenue Mers Sultan  
Casablanca - Tel: 05 22 26 54 69

Date de consultation : 12/12/2022

Nom et prénom du malade : MADID El MOUZOUI

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Eczema + Psoriasis mycopathia

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

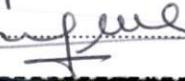
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 12/12/2022

Signature de l'adhérent(e) : 



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/12/2022	S		300 84	 <b>Dr. SOFIA SEFRIOUI CHAOUI</b> Dermato-Vénérologue 196, Avenue Mers Sultan Tunis - Tel: 05 22 26 54 69

#### **EXÉCUTION DES ORDONNANCES**

PHARMACIE DE LA CROIX D'OR		Derma 196, Avenue M... Casablanca - Tel : 05 22 26 54
EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien du Fourneau	Date	Montant de la Facture
N. DAROUZ	12/12/22	151,30
139, rue Abou Ishaq Al Karroubi (Marrakech) CASABLANCA - Tel : 052 22 26 54	12/12/22	111,00
PHARMACIE DE LA MOSQUEE Dr. NABIL en Pharmacie Casablanca - Marrakech Tel : 052 22 26 54		

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

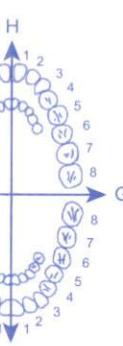
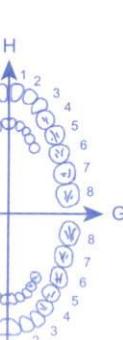
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Sofia SEFRIOUI**  
Spécialiste en DERMATO-VENEREOLOGIE

- Maladies de la peau, de l'Ongle et du Cuir Chevelu
- Maladies sexuellement transmissibles
- Cosmétologie
- Laser

196, Avenue Mers Sultan  
2ème Etage - Casablanca  
Tél.: 05.22.26.54.69

Casablanca, le 12/10/2022



الدكتورة صوفية الصفريوي شاوي  
اختصاصية في:

- أمراض الجلد، الشعر والظفر
- الأمراض التناسلية
- الطب التجميلي
- الليزر

196، محج مرس السلطان  
الطابق الثاني - الدار البيضاء  
الهاتف : 05.22.26.54.69

LOT 22001  
PER 01/25  
PPV 111DH00



Mme Magd F  
CHAMA

M 100  
1) Talfine 50 mg  
les 10 x 7  
les 10 10

لابن دار  
HARMACIE DE LA MOSQUEE  
Casablanca  
Dr. S. S.  
87,30

87,30  
2) Dexofia 50 mg  
les 10 x 7  
les 10 10



(pls my  
new

LOT 221039 1  
EXP 04 2026  
PPV 40 10



3) Xyzall 50 mg  
127,10  
les 10 x 7



Xyzall 5 mg  
Boîte de 14 comprimés pelliculés  
AMA N° 2119/OMP/21/NRQDM



6 1118000 021582

DR-127,40  
4/ Dipoténie homm ad

160 x 2f. x 7' 23,90 lens f. x 7' 172 x 10  
151,30



611 800115 012 0  
DIPROLENE 0,05% Pommade 15g  
P.P.V : 23,90DH  
Distribué par MSD Maroc  
B.P. 136 Bouskoura

10

+ 5/ Eto opot fait éclaircisseur

lens 1 fl 25

6/ Lipikar baume AD(+) Gm)

lens f.

7/ Lipikar

Dr. SOFIA SEFRION  
Dermatologue  
196, Avenue Mohammed V  
Casablanca 16100  
Tél: 02 26 84 69  
Gm